

Étant donné que la taxe spéciale de participation canadienne peut rapporter au plus 3.7 milliards de dollars par an et que Petrofina a coûté 1.46 milliard, nous supposons que pour payer cet achat en un an, il faudra y consacrer 39 p. 100 des recettes tirées de cette taxe spéciale; or, on calcule que 39 p. 100 de \$4 le baril équivaut à \$1.56 le baril, ou 8c. le gallon à la station-service. Dans la même ligne de pensée que la question du député d'Etobicoke-Centre, le gouvernement s'est-il engagé à financer cette acquisition au moyen d'impôts et combien de temps compte-t-il prendre à cette fin?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, en ce qui concerne le premier point, le député devrait manifester un peu plus d'honnêteté quand il cite les propos de M. Hopper; j'ai cité mot pour mot hier la déclaration de M. Hopper.

**M. Clark:** Quelle déclaration?

**M. Lalonde:** M. Hopper a dit qu'il aimerait voir le gouvernement financer l'ensemble du rachat, mais que c'était naturellement à ce dernier d'en décider. Il va de soi que si le gouvernement insistait pour que Petro-Canada emprunte pour financer une partie du rachat, la société connaîtrait des problèmes de caisse. Mais là encore, c'est au gouvernement de décider.

En ce qui concerne le financement proprement dit de l'opération, je conseille au député de lire au moins le communiqué de presse qui a été diffusé à ce sujet. On y précise que le rachat s'effectuera sur une période de trois ans—25 mois pour être exact—et que les paiements seraient étalés sur la totalité de la période. Il n'y a donc aucune raison que le gouvernement réunisse tout l'argent nécessaire pour le rachat en une seule année, puisqu'il a trois ans pour le faire. Cela me paraît évident.

**M. Clark:** Trois années métriques en quelque sorte.

**M. Hnatyshyn:** On comprend que le ministre soit considéré comme le J. R. Ewing de la politique canadienne.

**Des voix:** Oh, oh!

LE FINANCEMENT PAR LE GOUVERNEMENT—LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE DEMANDANT L'AUTORISATION DU PARLEMENT

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** Madame le Président, j'aurais une question à poser au ministre des Finances. Peut-être pourrions-nous en tirer quelques réponses.

**Une voix:** Qui?

**M. Hnatyshyn:** Hier, J. R. Ewing . . .

**Des voix:** Oh, oh!

● (1425)

**M. Hnatyshyn:** Répondant à une question de mon collègue de Saint-Jean-Ouest, le ministre a indiqué hier qu'il prélèverait un impôt. Le ministre va-t-il bientôt proposer une mesure

### Questions orales

législative pour demander l'autorisation du Parlement? Il a aussi indiqué que l'imposition d'une taxe ne serait pas le seul moyen de recueillir les sommes nécessaires. Le ministre peut-il nous dire où il prendra l'argent? S'agira-t-il exclusivement d'un impôt et d'un prélèvement sur la participation canadienne, ou a-t-il autorisé la transaction sans avoir la moindre idée où il prendra l'argent?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, toutes les sommes que le gouvernement du Canada mettra à la disposition de Petro-Canada viendront du prélèvement dont il est question dans le budget. Naturellement, il faudra l'approbation du Parlement. Quand nous aurons établi les sommes requises, nous allons demander l'approbation du Parlement comme nous le faisons d'habitude, probablement en déposant une motion de voies et moyens avant le projet de loi en question.

\* \* \*

### L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

LE PRIX DES AUTOMOBILES FABRIQUÉES ET VENDUES AU CANADA

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. D'après les chiffres publiés aujourd'hui, les ventes de voitures importées au Canada ont augmenté de 24 p. 100 l'an dernier alors que celles des voitures construites en Amérique du Nord ou au Canada ont diminué de 10 p. 100. Entre autres raisons évidentes, cela est dû au fait que depuis des années, les sociétés General Motors, Chrysler et Ford ont vendu leurs produits trop cher aux Canadiens. Étant donné qu'en 1981 une automobile fabriquée au Canada coûtera \$500 de moins aux États-Unis qu'ici, même en tenant compte des différences de fiscalité et de la valeur du dollar canadien, le ministre prendra-t-il immédiatement les mesures nécessaires pour que les Canadiens puissent acheter les automobiles fabriquées ici au même prix qu'aux États-Unis, ce qui avantagerait à la fois les consommateurs et les travailleurs du Canada?

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes):** Madame le Président, les raisons qui font que les consommateurs canadiens achètent une voiture plutôt qu'une autre sont multiples. Je ne suis pas prêt à accepter les conclusions du chef du Nouveau parti démocratique à l'effet qu'elles ont trait aux prix chargés pour certaines grosses voitures. Je crois que le chef du Nouveau parti démocratique simplifie la raison qui fait que certaines petites voitures étrangères sont actuellement plus populaires chez les consommateurs canadiens que les grosses voitures traditionnelles.